

Retour sur le colloque « Ensemble, regard international sur l'éducation inclusive » organisé conjointement par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Secrétariat d'État aux personnes handicapées jeudi 18 et vendredi 19 octobre 2018 à la Cité des Sciences à Paris.



Dans la foulée de la parution du Dossier « Ensemble pour l'école inclusive » du 18/07/2018, ce colloque montre une nouvelle fois l'ambition politique de ces 2 ministères pour porter l'éducation inclusive et insuffler une dynamique nouvelle. Ces deux journées, introduites par Jean-Michel BLANQUER puis Sophie CLUZEL, avaient pour ambition de réunir plusieurs délégations européennes autour d'une même préoccupation : comment organiser, penser nos systèmes éducatifs pour faciliter la mise en œuvre d'une éducation réellement inclusive ? En permettant le dialogue et les échanges entre ces différents acteurs européens, il s'agissait ainsi de provoquer une source d'étonnement fécond pour enrichir notre réflexion au niveau national.

Introduites par des grands témoins (Yannick IFEBE, champion paralympique en épée / Mila CHWAST, étudiante en MASTER, en situation de handicap, partageant son expérience ERASMUS en Irlande, Jean-François DUFRESNE, PDG Andros, fondateur de l'association Vivre et travailler autrement, et qui emploie 9 salariés avec troubles du spectre autistique au sein d'Andros...), et des supports vidéos originaux, 4 tables rondes rassemblant des experts de ces politiques éducatives nationales traitaient de différents sujets :

- 1- De la coordination au partenariat des acteurs de la scolarisation
- 2- De l'accompagnement à l'autonomie
- 3- De la spécialisation à la formation de tous
- 4- De la scolarisation à l'insertion sociale et professionnelle

La qualité des propositions et des intervenants étant remarquables, il s'avère difficile de détailler ici l'ensemble des politiques éducatives menées par les représentants nationaux présents.

En substance, il semble plus pertinent de résumer la teneur de ces échanges à quelques constats fondamentaux :

- **Faire bouger les lignes** passe nécessairement par une inscription dans les textes de ces principes. Au même titre que notre loi de 2005 est un ciment fondamental et incontournable des principes inclusifs à l'œuvre aujourd'hui et s'inscrivant dans un véritable continuum législatif, nos voisins européens sont aussi passés par le législateur pour ancrer ces transformations éducatives et sociétales.

- L'inclusion scolaire nécessite de **faire culture commune et d'en faire l'affaire de tous**. Chaque spécialiste, peu importe son origine géographique, insiste bien sur ces 2 points indissociables. Sans cela, les textes de lois ne peuvent être réellement suivis d'effets.
- Les **moyens mis en œuvre** pour répondre à cette ambition fluctuent également selon les pays. Pour la plupart, la possibilité de solliciter un 2nd enseignant représente une vraie richesse. Pour répondre à la pluralité des profils d'élèves au sein d'une même classe, l'enseignant peut donc co-enseigner avec un collègue spécialisé. C'est par exemple le cas au Danemark, en Finlande ou encore en Italie où un système inclusif est organisé depuis quarante années désormais.
- La question de **la formation initiale** a été abordée lors d'une table ronde spécifique mais les échanges ont régulièrement souligné qu'elle est fondamentale et représente un enjeu indéniable si l'on veut que ce soit l'affaire de tous. Il sera donc intéressant de voir les propositions en la matière du Ministère de l'Education Nationale qui doit proposer une réforme de la formation initiale pour la rentrée 2019 (M. BLANQUER l'a redit lors de son discours introductif).
- Si dans certains pays, une expertise plus importante de ces questions est confiée à des spécialistes (enseignant ressource en Italie, ou encore coordinateur du traitement des besoins spécifiques en Angleterre), ceux-ci alertent sur le risque de décharger les enseignants de ces questionnements et revenir à en faire l'affaire de spécialistes uniquement.

A noter, l'existence d'une agence européenne **European Agency for special needs and inclusive education** (INS-HEA en France en est partenaire notamment) qui réalise diverses études autour de ces sujets. Ce qu'il faut à minima retenir de toutes ces études pour reprendre les propos de M. MEIJER :

« [What is good for learners with special needs, it's good for all !](#) »

[Ce qui est bon pour les élèves à Besoins Educatifs Particuliers est utile à tous !](#)

Des ressources accessibles à tous les enseignants prochainement...

Une plateforme numérique intitulée CAP école inclusive (Confiance Apprentissage et Partage), mise en ligne le 1^{er} septembre 2019 par le Ministère de l'Education Nationale a pu être présentée. Cela constituera certainement une véritable proposition pour trouver des réponses aux questionnements des enseignants, des équipes. Une démonstration a été faite lors du colloque et nous sommes impatients de pouvoir la faire expérimenter par les équipes. Plusieurs entrées possibles selon le besoin d'information que vous souhaitez : infos sur le trouble d'un élève scolarisé dans une classe (ex : l'autisme) avec un texte explicatif, une courte vidéo, un podcast avec plusieurs professionnels... une liste de besoins ou de difficultés identifiés à renseigner en les cochant (difficultés de repérage dans l'espace, absence de relations aux autres...), un algorithme vous proposant alors des aménagements possibles à tester dans votre pratique / une mise en relations avec des collègues partageant les mêmes questionnements / un espace ressource où en entrant votre code postal et en vous géolocalisant, les partenaires (IEN ASH, association, Enseignant Référent...) apparaissent à l'écran.

Ces deux jours d'une richesse considérable ont été conclues par Jean-Marc HUART, directeur général de l'enseignement scolaire. Dans son propos, il a pu souligner la nécessité de poursuivre ce travail collectif et collaboratif pour réunir les connaissances, concentrer nos forces pour progresser ensemble.

Vous pouvez retrouver toutes les informations à propos de ce colloque sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid131388/regard-international-sur-l-education-inclusive.html>